



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : St-Stanislas

Date : 30/05/2018

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none">○ Optimiser la qualité de la surveillance○ Poursuivre la sensibilisation face à l'utilisation des réseaux sociaux○ Promouvoir des activités durant les temps non structurés	<ul style="list-style-type: none">○ Enseigner le civisme et les bons comportements aux élèves du premier cycle○ Faciliter le processus de dénonciation en rendant accessible un formulaire électronique en ligne○ Reconduire le projet <i>École en santé et en forme</i>

Mise en œuvre des moyens

Moyens qui ont été mis en place :

- Projet Sextos (Service de police de St-Jérôme) sous forme d'ateliers auprès des élèves de secondaire 1
- Signature d'un contrat d'engagement pour tous nos élèves des programmes régionaux et participant aux activités parascolaires
- Références au programme pour adolescent de l'organisme ACCROC
- Formation offerte aux enseignants, proposant des stratégies efficaces de surveillance de corridor, développée et animée par M. Normand Charette, éducateur de l'école.
- Ajout significatif d'activités variées sur l'heure du diner (Génie en herbe, spectacles de variétés, jeux de société, ateliers scientifiques, rétro gaming etc.).
- Ajout de ballons poire et de panier de basketball à l'extérieur
- L'équipe d'encadrement et les autres membres du personnel ont fait de la sensibilisation, des rappels et des interventions individuelles tout au long de l'année en lien avec la problématique de violence et d'intimidation
- La direction a rendu le bouton de dénonciation sur le site internet fonctionnel.

Moyens qui n'ont pas été mis en place :

- L'enseignement du civisme au premier cycle n'a pas été présenté de façon explicite. En effet, en cours de processus, nous avons changé de stratégie. La direction de l'école ainsi que certains membres du personnel participent à une rencontre avec les ressources éducatives qui implique davantage un processus sur du long terme.

Les difficultés rencontrées :

- Limitation budgétaire;
- Les responsables de la mise en place des moyens n'étaient pas identifiés;
- Nombre limité de rencontres possibles en cours d'année avec le comité code de vie et manque d'implication et d'investissement du personnel auprès de ce comité.

Les éléments facilitants :

- Adhésion du personnel à contrer l'intimidation;
- Amélioration de la communication par l'instauration de l'outil mémos ;
- Partenariat avec le service de police de St-Jérôme;
- Bon encadrement conséquent et cohérent;
- Présence de l'équipe d'encadrement dans les temps non structurés;
- Bonne communication et collaboration avec nos partenaires.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel

Chez les élèves

Dans nos relations avec les parents

Dans nos relations avec les partenaires

<ul style="list-style-type: none"> ○ Une meilleure communication entre les membres du personnel entre autres grâce au nouvel outil mémo; ○ Un meilleur suivi auprès des jeunes et une meilleure cohésion des interventions; ○ Présentation en AG de l'équipe d'encadrement en lien avec les surveillances. 	<p>Nous observons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une diminution des actes de violence; ○ L'établissement d'une relation de confiance entre le personnel et les élèves; ○ Le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le travail de démystification du conflit versus l'intimidation nous permet de rassurer certains parents; ○ La communication rapide avec les parents permet de les impliquer tôt dans le processus; ○ Ils semblent avoir confiance en nos interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comme toujours notre relation avec les partenaires est très bonne ce qui favorise de belles collaborations.
---	---	---	---

Recommandations

- Enseigner le civisme et les bons comportements aux élèves du 1er cycle
- Faciliter le processus de dénonciation
- Poursuivre la sensibilisation quant à l'utilisation des réseaux sociaux
- Favoriser le sentiment d'appartenance ainsi que la motivation scolaire
- Sonder les élèves et le personnel en ce qui concerne la violence et l'intimidation à l'école
- Outiller le personnel et les jeunes face à la cyberdépendance
- Assigner des responsables pour chaque tâche en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

L'évaluation du plan de lutte de l'école Saint-Stanislas a été approuvée par le Conseil d'Établissement le _____ 2018.

No de résolution : _____